

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la
Municipalité d'Hébertville tenue le 14 octobre 2020 à 18h00, à la
salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville**

PRÉSENTS :

M. Marc Richard, **maire**
M. Éric Friolet, conseiller district #1
M. Yves Rossignol, conseiller district #2
Mme Éliane Champigny, conseillère district #3
M. Dave Simard, conseiller district #5
M. Christian Desgagnés, conseiller district #6

ÉGALEMENT PRÉSENT :

Monsieur Sylvain Privé, directeur général et secrétaire-trésorier

ABSENT :

M. Tony Côté, conseiller district #4

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 18h00, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADMINISTRATION

2.1 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Constatation de l'avis de convocation

2.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum

2. Administration

2.1 Constatation de l'avis de convocation

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

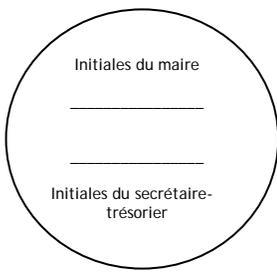
3. Résolutions

3.1 Amélioration du système électrique au Camping municipal - Adjudication du contrat

3.2 Système d'enneigement - Offre de services pour l'automatisation des équipements phase 1

3.3 Travaux électriques sur divers éléments de la remontée mécanique T-2 - Adjudication du contrat

6654-2020



- 3.4 Résolution ayant pour objet de présenter un projet d'amélioration de l'accessibilité des sentiers et du Pavillon d'accueil au sommet du Mont Lac-Vert dans le cadre du programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA)

4. **Affaires nouvelles**

5. **Période de questions**

6. **Levée de l'assemblée**

3. **RÉSOLUTIONS**

3.1 **AMÉLIORATION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE AU CAMPING MUNICIPAL - ADJUDICATION DU CONTRAT**

6655-2020

Considérant que les installations électriques du Camping Lac-Vert requièrent une mise à niveau pour être sécuritaires et répondre aux besoins croissants de la clientèle;

Considérant la résolution 6552-2020 autorisant à publier un appel d'offres public;

Considérant la soumission déposée à la Municipalité par la compagnie Électricité Gigavolt inc. et pour laquelle un rapport d'analyse des soumissions a été préparé par la firme Unigec;

Il est proposé par M. Yves Rossignol, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission déposée par Électricité Gigavolt inc. au montant de 66 502,29 \$ taxes incluses en vue de réaliser les travaux d'amélioration du système électrique au camping municipal.

Les coûts de ces travaux seront défrayés à même le surplus accumulé non-affecté de la Municipalité.

3.2 **SYSTÈME D'ENNEIGEMENT - OFFRE DE SERVICES POUR L'AUTOMATISATION DES ÉQUIPEMENTS PHASE 1**

6656-2020

Considérant la désuétude et le dysfonctionnement des équipements d'automatisation du système d'enneigement de la station du Mont Lac-Vert;

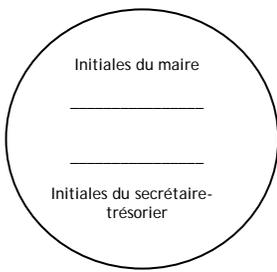
Considérant la résolution 6407-2020 mandatant DC Com Électricité Contrôle pour un diagnostic sur l'ingénierie des équipements de production de neige;

Considérant les conclusions émises par DC Com Électricité Contrôle dans ce rapport déposé à la Municipalité;

Considérant l'offre de services pour la phase 1 de l'automatisation des équipements d'enneigement et permettant de sécuriser les opérations de production de neige tout en les rendant plus efficaces;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter l'offre de services de DC Com Électricité Contrôle pour la fourniture et l'installation d'équipements d'automatisation pour le système d'enneigement du Mont Lac-Vert au coût de 45 000 \$ plus les



taxes applicables.

Le coût de ces travaux sera défrayé à même le règlement Turbocrystal.

3.3 TRAVAUX ÉLECTRIQUES SUR DIVERS ÉLÉMENTS DE LA REMONTÉE MÉCANIQUE T-2 - ADJUDICATION DU CONTRAT

6657-2020

Considérant le rapport électrique préparé et les recommandations émises par la firme DWB Consultants sur certaines composantes électriques de la remontée mécanique T-2 ;

Considérant l'appel d'offres sur invitation préparé selon les recommandations émises;

Considérant que deux (2) entreprises ont été invitées à soumissionner;

Considérant qu'un (1) fournisseur a fourni une proposition;

Considérant que la direction générale a procédé à l'analyse de l'offre soumise et que cette dernière est conforme;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Yves Rossignol, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission déposée par Électricité Gigavolt inc. au montant de 8 000 \$ plus les taxes applicables en vue de réaliser les travaux sur certaines composantes électriques de la remontée mécanique T-2.

3.4 RÉOLUTION AYANT POUR OBJET DE PRÉSENTER UN PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SENTIERS ET DU PAVILLON D'ACCUEIL AU SOMMET DU MONT LAC-VERT DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MISE À NIVEAU ET À L'AMÉLIORATION DES SENTIERS ET DES SITES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR (PSSPA)

6658-2020

Considérant que le Mont Lac-Vert déploie un réseau de 32 km de sentiers de vélos et de randonnée;

Considérant que le dénivelé de la montagne rend moins accessible l'accès au sommet pour la clientèle familiale ou débutante;

Considérant que la fréquentation des sentiers est en constante progression;

Considérant la nécessité d'assurer la pérennité, la fonctionnalité, la sécurité et la qualité des sentiers du Mont Lac-Vert;

Considérant qu'il y a lieu de renforcer l'accessibilité de la pratique des activités de plein air sur le site du Mont Lac-Vert;

Considérant que le projet d'amélioration des sentiers et du pavillon d'accueil s'arrime aux besoins des familles pour la pratique d'activités de plein air sur le site du Mont Lac-Vert;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité d'Hébertville autorise la présentation du projet d'amélioration de l'accessibilité des sentiers et de réfection du pavillon d'accueil au sommet du Mont Lac-Vert au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité d'Hébertville à payer



sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la municipalité d'Hébertville désigne monsieur Sylvain Privé, directeur général et secrétaire-trésorier comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande des précisions sur le montage financier des projets à être déposés pour le Mont Lac-Vert.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Yves Rossignol, conseiller propose de lever l'assemblée, à 18h15.

MARC RICHARD
MAIRE

SYLVAIN PRIVÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER